

## **Rapport de mission, Gaëlle Bernard**

**Colloque international « *Les limites de la parole et de l'image dans la pensée de Levinas et Lyotard* », Varsovie, les 15 et 16 mai 2010.**

### **Mission :**

Participation au colloque international « *Les limites de la parole et de l'image dans la pensée de Levinas et Lyotard* », tenu à Varsovie, les 15 et 16 mai 2010. Colloque organisé par l'Institut de Philosophie de l'Université de Varsovie, l'Institut de Philosophie et Sociologie de l'Académie Polonaise des Sciences, la Société Polonaise de la Phénoménologie et le Centre d'Art Contemporaine Zamek Ujazdowski à Varsovie, avec le soutien de Société internationale de Recherches Emmanuel Levinas. Comité organisateur : Prof. Dr hab. Iwona Lorenc, Dr hab. Andrzej Leder, Dr Monika Murawska, dr Piotr Schollenberger, dr Mateusz Salwa.

### **Financement :**

l'Umr STL a financé le transport (billets d'avion)

### **Argumentaire général du colloque :**

Lyotard et Levinas, chacun avec sa propre méthode, constatent la crise de la culture de leur époque, que nous appelons la modernité tardive. Les deux philosophes parlent de la critique et de la transformation nécessaires des notions philosophiques les plus fondamentales, en particulier celles de l'éthique et de l'esthétique. Leur opposition face aux conséquences du règne des principes de la métaphysique traditionnelle conditionne deux projets philosophiques qui sont en même temps différents, mais parallèles dans la tentative de se situer en dehors de l'ontologie traditionnelle. Cette tentative est liée à une orientation éthique de leur pensée et a pour conséquence l'élaboration de nouveaux concepts philosophiques concernant le problème d'autrui, de l'altérité, de la différence, de la justice, etc. De plus, la phénoménologie a fortement influencé la forme de leurs projets philosophiques.

L'orientation des recherches chez Lyotard ainsi que chez Levinas conduit au-delà des concepts traditionnels de l'image et de ce qui est visuel, ainsi qu'au-delà de la conception traditionnelle du langage. Chez Levinas, cette attitude entraîne une sorte d'iconoclasme, un traitement novateur du langage ainsi que de la conception de l'épiphanie. Chez Lyotard, elle pousse à postuler l'abandon des récits narratifs et de la sémantique et mène à la conception de la figuration du langage, à une interprétation énergétique de l'art, à la conception de l'anamnèse dans la peinture ou à la revalorisation philosophique de la catégorie kantienne du sublime.

Le dépassement des limites, dont parle le titre du colloque, peut donc être compris comme un geste de suppression critique du sens de certaines catégories esthétiques et le fait de leur attribuer de nouvelles significations, inspirées par la pensée de ces deux philosophes. Ce dépassement concerne tant la transgression de la signification vers les usages jusqu'à maintenant inexplorés, que la découverte de tensions qui naissent entre les champs différents de la réflexion abordant les questions des mots, de l'image et de la sensibilité.

### **Résumé de ma communication :**

Titre : « Ecouter, parler, écrire. Droit à la parole et exigence de silence chez Lyotard »

Le thème de la parole est incontestablement l'un des lieux de rencontre de la pensée de Lyotard avec celle de Levinas ; et d'une rencontre qui est dans une certaine mesure avant tout un point

d'accord, si l'on a à l'esprit d'une part que chez les deux penseurs, la parole en première personne se trouve secondarisée par rapport à l'écoute, voire légitimée par elle, et d'autre part que l'exclusion hors de la communauté parlante est bien l'instanciation pure et simple du mal : pour Levinas comme pour Lyotard, « tu ne tueras point » signifie avant tout tu ne refuseras pas à autrui sa place d'interlocuteur. Toutefois, cet accord souligné, nous voudrions aussi montrer que cet accord n'empêche pas une divergence essentielle, qui apparaît clairement dès que l'on se penche plus précisément sur la question du droit (et surtout du devoir d'exercer le droit) à la parole chez Lyotard. Pour le dire très schématiquement ici, Lyotard met en regard de ce droit/devoir de parler un droit au silence qui vient dans une certaine mesure le limiter : c'est la problématique du « recel » (*Moralités postmodernes*), du droit à une existence secrète ou « séparée » qui est aussi le droit de ne pas répondre aux/des autres, de se refuser à l'expression. Existence secrète qui, bien qu'indépendante de la situation d'interlocution ou de l'énonciation claire et audible, n'est cependant pas hors langage, puisqu'elle est suspendue à l'écoute silencieuse d'un inaudible (la quasi-voix de l'Autre souverain en moi) que Lyotard considère comme un devoir absolu au fondement non seulement des droits et des devoirs – et de ce droit des droits qu'est le droit de parler et d'être entendu –, mais également de ce que Lyotard appelle écriture, véritable « enfant du silence » (Proust) dont autrui n'est ni le principe, ni le destinataire.

C'est sur cette problématique lyotardienne de l'exigence de silence, qui repose sur un jeu de relations complexes entre la capacité, le droit, le devoir de parler et ses bornes, que nous voudrions centrer notre propos, et qui sera également l'occasion d'explorer un des aspects non négligeable et pourtant souvent peu souligné du « différend » Lyotard / Levinas.